

BULLETIN MUNICIPAL

MAG à Saint-Marcellin en-Forez

Course Nature Marcellinoise

Dossier

Le budget communal 2023





*Entretien de chaudières
Dépannages
Plomberie
Chauffage*

Chatelus
42680 Saint-Marcellin-en-Forez

06 24 15 07 47
gonon.energies@live.fr



La nouvelle énergie du bâtiment

EIFFAGE
ROUTE

**TRAVAUX DE VOIRIE • V. R. D.
SOLS INDUSTRIELS ET SOLS SPORTIFS**

Rue François Coli • BP 96
42162 ANDREZIEUX-BOUTHEON Cedex 2
Tél. 04 77 55 55 00

N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

- Menu à la carte à partir de **11.30€ TTC** (7.91€ après aides fiscales).
- Composez vous-même votre repas parmi un large choix.
- Les conseils d'un(e) diététicien(ne) pour un suivi personnalisé.
- Payez 100%... soyez remboursés de 50% du service grâce à l'avantage fiscal en vigueur.
- **95.83%** des clients sont globalement satisfait ou très satisfait.



*Portage de repas
à Saint-Etienne
métropole*

www.les-menus-services.com

Contactez
votre agence

04 69 35 28 64

Services à Domicile
• Crédit d'impôt ou réduction fiscale sur vos dépenses de services à la personne et les distillations. Art. 82 Loi Finances n° 2016-1917 du 29/12/2016



BMF
BARTOLOMEO MAÇONNERIE FAÇADE

Jérémy BARTOLOMÉO

04 77 52 85 36 • 06 64 35 02 34

jeremy.bartolomeo@orange.fr

www.maçonnerie-bartolomeo-latourette.fr

68, Chemin de la Visa • 42380 ABOEN



TotalEnergies



CITROËN

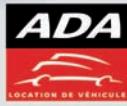
GARAGE BREUIL

12, Route de Bonson
42680 Saint-Marcellin en Forez
www.citroen-breuil.fr

Tel. : 04 77 52 81 09 Courriel : garage.breuil@wanadoo.fr

- Réparateur agréé et agent commercial
- Vente de Véhicules neufs Citroën & occasions toutes marques
- Mécanique toutes marques, Carrosserie agréée assurances
- Agréé et habilité à établir votre carte grise

A votre service depuis 1953.



AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Auto Contrôle Forézien

Véhicules Tourisme - Gaz - Elec
4x4 - Collection et camping-car

42160 BONSON

04 77 55 09 55



SEBASTIEN LAFOND PAYSAGISTE



Espaces verts • Parcs et jardins • Taille • Elagage Débroussaillage
Petite maçonnerie • Dallage clôture • Terrassement
Chantier tracto-pelle ou mini-pelle

DEVIS GRATUIT
870 ROUTE DE SURY 42680 SAINT-MARCELLIN EN FOREZ
04 77 61 14 70 - 06 72 62 05 02



SAFTI

Anthony CHARASSIN

Conseiller indépendant en immobilier
06 50 01 85 70
anthony.charassin@safti.fr



www.safti.fr

Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI.

N° 829 221 391 - RSAC de SAINT-ETIENNE

**Etant conseiller immobilier Marcellinois,
je me ferai un plaisir de vous accompagner
dans vos projets immobiliers.**

édito



Budget raisonné et investissements responsables.

Chères Marcellinoises, Chers Marcellinois,

Le premier trimestre de l'année a été marqué par l'élaboration et le vote du budget municipal qui définit les priorités et les objectifs pour l'année à venir, ainsi que les moyens nécessaires pour les atteindre.

Nous avons travaillé pour élaborer un budget équilibré qui répond aux besoins de notre commune tout en veillant à la gestion responsable de nos finances publiques. Nous savons que le budget affecte directement la vie quotidienne de chacun d'entre vous, c'est pourquoi nous avons œuvré pour répondre au maximum à vos préoccupations et à vos besoins sans pour autant augmenter la part municipale des impôts locaux. Nous sommes heureux de vous annoncer que nous avons prévu des investissements, dont les plus emblématiques seront l'aménagement du boulevard du Couhard avec des travaux de réfection des réseaux humides, des réseaux secs, de la voirie avec des chemins piétonniers et une poursuite de l'arborisation, de l'espace Charlie aux Plantées avec la réfection de la fresque, l'installation de tables de pique-nique, la création d'un parking près du cimetière, la rénovation des terrains de tennis, ... mais aussi l'embellissement du village pour obtenir la labellisation de village fleuri en 2024.

Nous souhaitons également relever le défi d'un village propre ! Les efforts, au quotidien, des services techniques et verts doivent s'accompagner d'une prise de conscience collective et d'un comportement responsable de tous. Chacun doit se sentir concerné et ne pas s'en remettre aux seules interventions de la commune dans ce domaine. C'est une affaire de fierté et de dignité et le civisme est l'affaire de tous !

Sachez que vous pouvez compter sur mon équipe et sur moi-même pour prendre les décisions les plus adaptées pour notre avenir commun, même si elles sont parfois difficiles.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été.

Eric LARDON,
votre maire.

Sommaire

EDITO

ERIC LARDON P.3

VIE MUNICIPALE

LES ACTUALITES DE NOTRE COMMUNE P.4 à 6

DOSSIER

BUDGET 2023 P.9 à 12

VIE ASSOCIATIVE

ANIMATIONS ET EVENEMENTS DES DERNIERS MOIS P.13 à 15

VIE ECONOMIQUE

ACTUALITES DES COMMERÇANTS P.16

INFOS MUNICIPALES

..... P.17 à 18

Rétrospective

Les principaux événements municipaux...

Jeud 19 janvier : Retour en images sur la cérémonie des vœux au monde économique et associatif !

Depuis deux ans, la crise sanitaire a privé Éric Lardon et son conseil municipal de sa traditionnelle cérémonie des vœux. Mais en 2023, la tradition était de retour ! Lors de cette cérémonie, il a été remis le trophée de la Ville à l'Association Patrimoine Vivant pour l'opération « Ça Cartonne » lors des journées du patrimoine et à Anthony Bonny agriculteur engagé et passionné par son métier. Sans oublier Jean-François Allandrieu, chef du centre d'incendie et de secours de Sury-le-Comtal, qui a reçu la Médaille de la Ville pour son engagement auprès de la municipalité et au bénéfice de la population marcellinoise.



Samedi 18 mars : Les lauréats au concours des Maisons fleuries 2022 étaient récompensés.



C'est une tradition que de mettre à l'honneur celles et ceux, qui par leur amour des fleurs, de la nature ou tout simplement de l'esthétique, fleurissent notre quotidien. Cette année, Ludovic Buisson, Responsable des services techniques, expert du fleurissement, a prodigué des conseils pour bien fleurir malgré le changement climatique. Avant de prendre le verre de l'amitié les participants ont reçu une plante fleurie ainsi qu'une carte cadeau.

Dimanche 19 mars : Commémoration du 19 mars 1962



La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, a été célébrée devant le Monuments aux Morts.

Lundi 3 avril : Séance d'information sur le compostage



Loire Forez- Agglo animait une séance d'information gratuite pour répondre aux questions sur le compostage. A l'issue de la réunion, le public, venu nombreux, a pu acheter un composteur à tarif préférentiel.

Un nouveau conseiller municipal

A la suite de la démission de Jean-Baptiste Goujon, pour raisons professionnelles, Patrice Braud, 66 ans, suivant de liste, a intégré le conseil municipal lors de la séance du jeudi 23 février.



Les Travaux et chantiers

Travaux d'aménagement du boulevard du Couhard

La commune et Loire Forez-Agglo ont lancé la requalification du boulevard du Couhard. Ces travaux concernent la réfection des réseaux humides, des réseaux secs et des voiries, la création d'espaces verts, l'abattage des platanes existants (leur état sanitaire est très dégradé et dangereux) et enfin la replantation de nouvelles essences plus résistantes aux nouvelles conditions climatiques.



Travaux d'aménagement du parking du Moulin

Cette extension permet d'accueillir 80 véhicules à moins de 5 minutes du centre bourg, près des écoles, de la résidence d'autonomie Le Clos Pommier, de la supérette par le chemin piétonnisé de l'impasse du lavoir qui a été réhabilité. Il est désormais accessible aux familles avec poussettes et aux personnes à mobilité réduite.



Les travaux réalisés par les services techniques

Depuis le début d'année, les **agents du service "bâtiment"** œuvrent pour emménager le Pôle Enfance Jeunesse (aménagement de la cuisine pédagogique, de placards, installation du nouveau mobilier, etc.).



Les agents du service "voirie" ont travaillé à améliorer et à sécuriser la voirie à proximité du centre-bourg mais aussi dans les hameaux. Ils ont également créé un nouvel emplacement pour la pose de banderoles au carrefour de la rue des Tuileries et du chemin Rouge aux Plantées.



Les agents des "espaces verts" ont planté 43 arbres sur la commune : des essences variées et adaptées à la propagation des épidémies et aux risques d'épisodes caniculaires. En ce qui concerne le fleurissement, ils ont fait place aux vivaces, aux arbustes et à la mise en place de pratiques vertueuses pour harmoniser les espaces verts, en cohérence avec les enjeux climatiques en limitant l'arrosage et en maintenant malgré tout du végétal toute l'année.



Petite enfance, enfance, jeunesse

Amandine Faure est la nouvelle directrice du Pôle Enfance Jeunesse.



Amandine Faure, Marcellinoise, 32 ans, succède à Aline Bataillon qui a sollicité une mutation auprès d'une autre collectivité afin de se rapprocher de son domicile.

Amandine a exercé le poste d'animatrice puis de directrice adjointe au Pôle Enfance Jeunesse de Veauche pendant 10 ans. Elle a été coordinatrice pendant un an ½ des temps péri-éducatifs de la commune de Saint-Just-Saint-Rambert.

Mercr'distractions

Les enfants des mercr'distractions ont jardiné au Pôle Enfance Jeunesse sous l'œil attentif de Ludovic Buisson.



Les dernières vacances à l'Accueil Jeunes Marcellinois



Visite-atelier Light Painting avec Loire Forez Agglo qui a expliqué les contes de la commune aux adolescents.



Les adolescents se sont amusés en jouant des parties de Bubble-foot, loisir sportif totalement déjanté.

L'AJM sera ouvert, cet été,
du lundi 10 au vendredi 28 juillet !



Les services périscolaires
ont déménagé
au nouveau Pôle
Enfance Jeunesse.

Nouvelle adresse :
3 impasse Antoine Eymonet,
à côté de l'école maternelle).

Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ)



Les enfants et les jeunes du CMEJ ont participé à un atelier pour décorer le panneau avec lequel ils défileront lors du défilé des chars et vélos fleuris organisé par l'OMA le dimanche 28 mai.

Début d'année CCAS

Les principaux événements du Centre Communal d'Action Sociale

17 janvier :

Deux centenaires fêtés aux Bleuets !

L'Ehpad Les Bleuets a fêté deux centenaires : Mme Jeanne Decelle de Saint-Romain-Le-Puy et Mme Jeanne Matillon de Sury-Le-Comtal.

La cérémonie a débuté par les discours du maire de Saint-Marcellin-En-Forez qui a remis un bouquet de la part du CCAS aux deux centenaires. Un spectacle offert par la famille de Madame DECELLE a suivi et l'après-midi s'est terminée par un goûter avec champagne.



Sortie du 25 avril avec le Centre Communal d'Action Sociale pour les séniors de 70 ans et plus



La journée a commencé par la visite des Bonbons de Julien de Bourg-Argental avec la découverte de l'exposition dédiée au sucre et à l'univers des bonbons.

Après dégustation de quelques gourmandises et un passage à la boutique pour garder un petit souvenir sucré, le groupe a pris la direction de Pavezin pour la pause déjeuner.



L'après-midi l'autocar a conduit les participants à Sainte-Croix en Jarez pour découvrir l'ancien monastère Chartreux du XIVème. Cette escapade organisée par le CCAS a été une réussite.

Après le succès de cette première sortie, le CCAS a fait le choix d'organiser une après-midi détente et gourmande au Quai des Artistes, le café-théâtre de Montbrison, le jeudi 12 octobre. Les inscriptions seront ouvertes en mairie début septembre mais vous pouvez d'ores et déjà réserver cette date.



Premier vide-dressing du CCAS

Le premier vide-dressing organisé par le CCAS a rencontré un franc succès. Il sera reconduit l'année prochaine : il se tiendra le dimanche matin 1er mars 2024.

Andrézieux-Bouthéon
11, boulevard Jean Jaurès
04.77.55.45.18

L'Horme
3 avenue Berthelot
04.77.22.28.22



Sorbiers
9 rue Jean Berthon
ZI du moulin Gilier
04.77.53.80.68

Saint-Genest-Lerpt
Dourdel
04.77.90.95.06

Pierres Naturelles // Grès Cérame // Bois // Galets Décoratifs // Gabions

4 AGENCES SPÉCIALISÉES EN DALLAGES, PAVÉS, PAREMENTS...



PATRICK VERRIERE

T R A I T E U R



Dossier

BUDGET 2023

Votre commune d'aujourd'hui et de demain

Soumis au vote des élus du conseil municipal, un mois après le débat sur les orientations budgétaires, le budget primitif présente les recettes et les dépenses qu'il est prévu de réaliser du 1er janvier au 31 décembre 2023. Cette année, son élaboration est marquée par une hausse de l'inflation et ses impacts sur les frais généraux de la commune, tout en répondant aux engagements pris devant tous les marcellinois.

“ Si la construction du Pôle Enfance et Jeunesse entre dans sa dernière phase, 1 031 000 € seront consacrés aux Aménagements de Voirie et aux Bâtiments. L'important excédent de 2022 nous permet de prendre en charge une grande partie de ces investissements et le recours à l'emprunt reste limité à 350 000€
Le taux d'imposition communal sera identique à celui de 2022. **”**

Section Fonctionnement

4 346 820 € (3 921 975 € en 2022)

Section Investissement

3 539 333 € (4 752 563 € en 2022)

Soit un budget total de **7 886 153 €**

en baisse de 10% dû principalement
à la fin de la construction du Pôle Enfance Jeunesse

Budget communal 2023

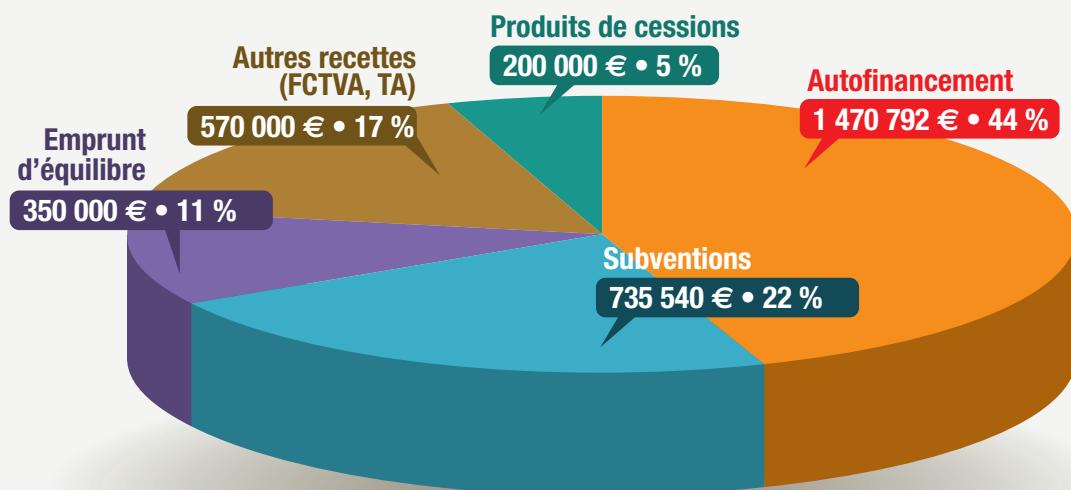
2 566 000 € (- 1 495 166 €)

Des dépenses d'équipement en baisse.

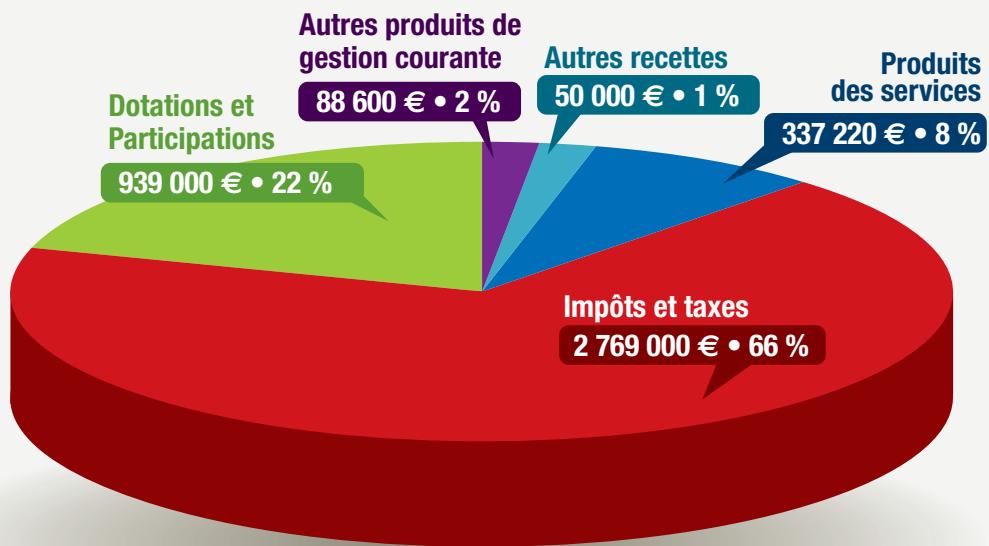
(Précision : Hors opération de construction du PEJ, les dépenses sont en hausse : + 550 000 €)

- VOIRIE ET AMÉNAGEMENTS URBAINS : 502 500 €
- SECURITE : 54 000 €
- ADMINISTRATION GENERALE : 9 240 €
- ENVIRONNEMENT : 43 000 €
- HAMEAUX & TOURISME : 42 800 €
- PATRIMOINE : 642 730 €
- PÔLE ENFANCE ET JEUNESSE : 1 231 730 €

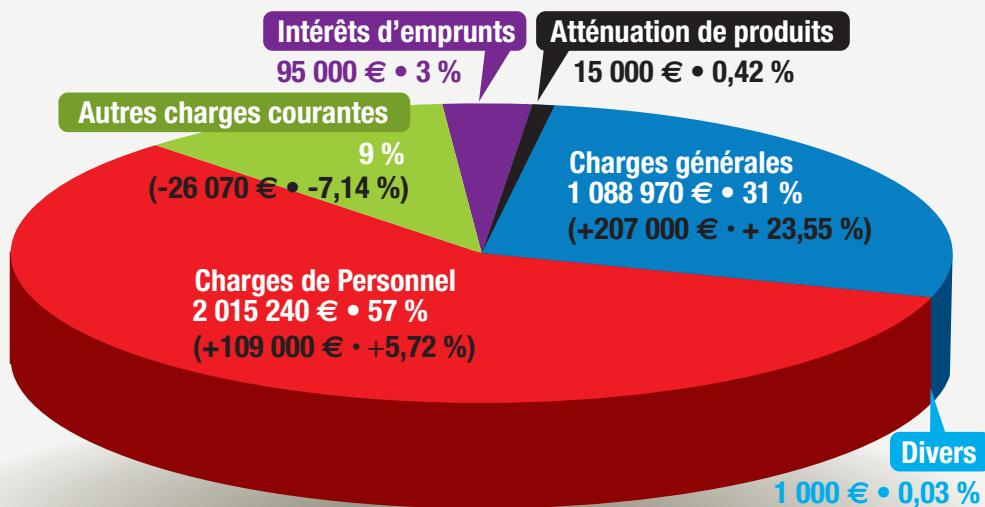
Financement des investissements :



Augmentation des recettes réelles de fonctionnement : + 13,15%

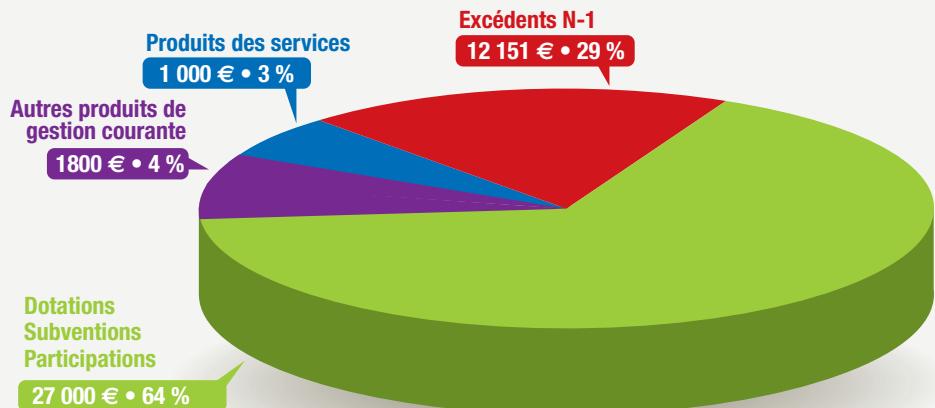


Augmentation des dépenses réelles de fonctionnement : + 9,48% soit 307 880 €

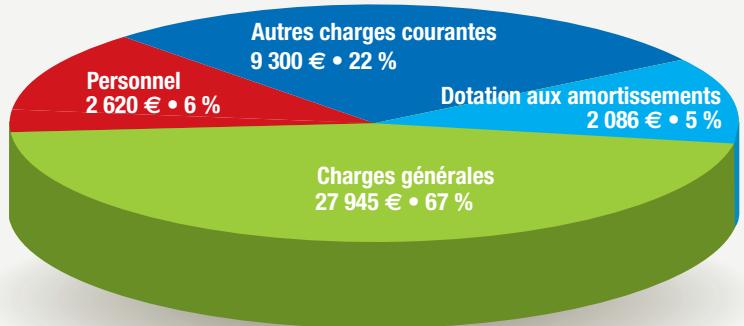


Budget du CCAS

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



Recettes d'investissement



Le budget 2023 du Centre Communal d'Action Sociale s'élève à 41 951 € en section de fonctionnement et à 5 167 € en section d'investissement. Ses principales sources de recettes proviennent des excédents de l'année 2022 (12 151 €) et de la participation du budget communal (27 000 €).

Quant aux dépenses, le CCAS a décidé de poursuivre les actions menées en 2022 à savoir apporter son aide aux publics suivants :

- Seniors : 23 275 €
- Familles : 4 350 €
- Associations à caractère social : 6 000 €

Rétrospective

Les principaux évènements de la vie associative...

Vendredi 13 janvier

"Lili Bärbier - le Jean ma mère 3"

Un spectacle plein d'humour à la façon "Gaga" avec un vrai moment de détente de pur plaisir, de rire proposé par l'Office Marcellinois d'Animation en partenariat avec l'Association Saint-Vincent et Forez Rétro Auto Moto.



Samedi 4 et dimanche 5 février

Tournoi de poker organisé par le Cercle Forézien de Poker

Un succès inattendu avec 23 tables de 8 joueurs pour remporter le ticket de 1000€ pour le vainqueur et 16 autres très beaux lots.



Dimanche 12 février

Super loto du Football Club Marcellinois

Avec 300 participants, le loto du Football Club Marcellinois a remporté un vif succès.



Le Football Club Marcellinois vous invite à venir fêter les 60 ans du Club le samedi 1er juillet autour de nombreuses animations.

Vendredi 17 février

Concert musical "Les Perizic's"

Très belle soirée, proposée par l'Office Marcellinois d'Animation en partenariat avec la chorale Corps à cœur, qui a fait salle comble dans une très bonne ambiance musicale.



Samedi 18 février

Tripes organisées par le BMX Marcellinois

En amont de la séance d'entraînement type course, le BMX Marcellinois a organisé un moment convivial autour d'une assiette de tripes.



Samedi 4 mars

Le Carnaval était de retour avec le Sou des écoles

Les enfants ont fêté le carnaval, avec au programme un spectacle et bien sûr un défilé, jusqu'à l'espace du Moulin où le Comité des fêtes a procédé à l'embrasement.



Samedi 18 mars Tournoi de billard

La section "Billard" de La Boule des Amis organisait sa 1^{re} rencontre de l'année qui a rencontré un franc succès.



Vous souhaitez découvrir et/ou jouer au billard ? Pourquoi ne pas franchir le pas et vous rapprocher des responsables ?

Gérard Robert : 06 81 47 13 65

Jean Louis Françon : 06 61 20 45 52 18.

Samedi 25 mars Soirée latino

Danza Cubana a proposé des stages de danses cubaines avec Wilmer et Maria, suivis d'une soirée dansante endiablée.



Vendredi 3 février et jeudi 30 mars Saint Marcellin Art et Culture a proposé deux films documentaires avec de véritables moments d'échange avec le public.

Avec le film "Zanskar, les promesses de l'hiver" Saint Marcellin Art et Culture a clôturé sa saison culturelle devant un public venu nombreux



Dimanche 19 mars Championnat départemental de BMX sur la piste "Les Allins"



Vendredi 24 mars Concert musical "Années 70-80"

Un excellent groupe "Les Naustals", aussi bien musicalement qu'humainement, a animé cette soirée co-organisée par l'Office Marcellinois d'Animation et le Football Club Marcellinois.



Dimanche 2 avril 14^{ème} Edition de la Course Nature Marcellinoise

Cette édition s'est déroulée sur trois nouveaux parcours et a rassemblé 530 participants.



Lundi 10 avril Soupe aux choux de la Boule des Amis

Comme chaque année, le lundi de Pâques, l'heure était à la préparation de la succulente soupe aux choux, qui allait régaler sociétaires et amis de l'association.



Samedi 15 avril Exposition des échanges de savoirs

Les adhérents de la section "Echanges de Savoirs" de Famille Rurale se réunissent chaque semaine. Les participantes s'essaient à différentes techniques : tricot, broderie, couvige, couture, patchwork, créations en carton, etc.

Si vous souhaitez en savoir plus,
contactez Georgette Dantony au 06 81 47 52 59



Samedi 29 avril Une Rose, un Espoir

Saint-Marcellin-En-Forez est un village chaleureux avec des habitants généreux : 1 060 roses ont été distribuées sur la commune. Le chiffre de la journée sur toutes les communes parcourues est de 67 900€ qui seront remis à la Ligue contre le Cancer.



Dimanche 30 avril Premier dimanche des Puces Marcellinoises

C'est avec satisfaction que les membres de l'ASSEN ont accueilli 110 exposants et de nombreux chineurs dès le premier dimanche de la saison.

Les Puces Marcellinoises 2023 auront lieu chaque dimanche matin, de 6h00 à 12h30, du 30 avril au 24 septembre à l'exception du dimanche 28 mai.

Plus d'infos : par téléphone au 06 70 03 33 97 ou sur le site internet de l'ASSEN : <https://assenmarcellinoise.weebly.com>



Ça bouge au sein des associations marcellinoises !

Nouvelle organisation et changement de président à l'Association Saint-Vincent



Patrick Mazet ne souhaitant plus présider l'Association Saint-Vincent, Pierre Chaize et Maurice Rivoire ont décidé de reprendre sous forme de gouvernance collégiale l'association avec l'aide des membres du Conseil d'Administration.

Contact au 06 25 21 54 66

Une gouvernance collégiale pour la troupe de théâtre Les Parents Vrillent



Suite à la démission d'Eddy Badiou, Julie, Karen, Florentin et Frédéric ont pris en main la destinée de l'association. Les décisions importantes seront prises en commun et chaque participant à la collégialité s'investira dans la gestion de l'association.

Vous avez envie de faire du théâtre ?

Pour vous, pour vos enfants ?

N'hésitez plus, contactez Les Parents Vrillent au 06 52 12 16 83

Date à retenir

**Forum des associations 2023
samedi 2 septembre • 9h à 13h
Salle Bernard Rouby.**

Entreprendre à Saint-Marcellin-en-Forez

RÉVEILLÉ BTP

Clement Réveillé met ses compétences techniques et son expérience à disposition des particuliers et des professionnels pour tous travaux de curage, démolition partielle ou totale, intérieure comme extérieure, accès difficile, recyclage des déchets et terrassement.



Contact :
RÉVEILLÉ BTP
Tél. 06 65 93 56 18
contact@reveillebtp.fr

RESTAURANT "LE MOULIN EPICURIUS"

Fermé depuis fin 2022, suite au départ en retraite des anciens propriétaires, le restaurant a rouvert ses portes. Olivier COURTIAL qui a une grande expérience de la restauration est le nouveau propriétaire. Il propose une halte gourmande avec une cuisine traditionnelle goûteuse et authentique.



Réservation : 09 73 21 57 34

SABRINA WEDDING DESIGNER ET DÉCORATRICE

Ancienne aide-soignante en reconversion, Sabrina a suivi une formation de Wedding designer à l'institut Jules & Moi, puis une formation de perfectionnement chez Royal Wedding Déco société spécialisée dans la décoration d'événements rhônalpins. Sabrina s'est ensuite initiée à l'art floral avec School Online University

Contact :
Tél. 07 89 75 85 72
fonsat.sabrina@gmail.com

Instagram et page Facebook :
Sab'rille events



Les Marchés

Le marché du dimanche a ses inconditionnels et ses visiteurs, pour qui prendre le temps de faire son marché reste toujours un plaisir...

Chaque dimanche matin la place Sainte-Catherine accueille un marché qui permet de s'approvisionner en fruits, légumes, viandes, charcuterie, fromages, ... et autres produits comme des plats préparés, des fleurs et aussi par intermittence des vêtements. Avec le marché et les commerçants Marcellinois qui ouvrent le dimanche matin, Saint-Marcellin-En-Forez perpétue la tradition d'un commerce qui résiste et s'adapte à la grande distribution.



Une clientèle fidèle sur le marché des producteurs sur l'espace "Le Moulin".

Jusqu'à une dizaine de producteurs locaux s'y installent. Ce marché n'est pas très imposant, mais il attire les jeudis des semaines paires, de 16 h à 20 h, son flot de clients fidèles qui souhaitent consommer localement. Ce marché correspond à une demande de la clientèle.

Naturellement, ce marché vit au rythme des saisons.



Informations Municipales

Avoir un village fleuri et végétalisé malgré le changement climatique.

Face aux périodes de sécheresse et aux changements climatiques qui apportent de fortes variations de température, de nombreuses communes se questionnent sur leur fleurissement. A Saint-Marcellin-En-Forêt, la municipalité en lien avec les agents des espaces verts a opté pour un fleurissement qui tient compte des changements climatiques.

Avec des périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes, l'eau devient une ressource plus rare et l'économiser est une nécessité. La commune a donc choisi d'augmenter le nombre de plantations en pleine terre car l'enracinement permet de réduire l'entretien et l'arrosage. Certains massifs accueillent désormais des arbustes et des vivaces. Le paillage a été renforcé afin d'éviter l'évaporation de l'eau et la pousse des adventives. Des plantes pérennes, de type graminées ou plantes grasses ont été préférées aux plantes gour-

mandes en eau.

Ce travail important va permettre à la commune de participer au concours départemental des communes fleuries et tenter d'obtenir le label "1 fleur" en 2024 au concours des "Villes et villages fleuris".

Afin de maintenir un cadre de vie agréable pour tous, la démarche d'arborisation a été également amplifiée avec la plantation de 36 arbres sur le territoire de la commune : rond-point du Benêt (5 poiriers à fleurs et 1 arbre de Judée fastigié), rue de la Marque (1 murier-platane), place Sainte-Catherine (3 zelkova serrata), chemin de Thennes (2 érables champêtres et 1 sorbier), parking du terrain de foot (14 sophora japonica), parking de La Fontaine Aux Plantées (1 tilleul, 1 micocoulier, 1 albizia), à l'EHPAD Les Bleus (1 prunier questcsche, 1 cognassier), route de Saint-Romain-Le-Puy à Prahomma (4 lilas des Indes fastigiés rouge et rose) et 3 fruitiers à l'école maternelle.

Cette démarche de fleurissement et de plantation d'arbres est appliquée à tous les projets en cours et à venir. Elle vise à recréer des écosystèmes complets et constitue un levier important pour renforcer la place du végétal et de la biodiversité et lutter contre les phénomènes d'ilots de chaleur.



Bulletin de participation Concours des Maisons Fleuries 2023



Bulletin à retourner en Mairie avant le 24 juin après avoir pris connaissance de la charte (disponible sur le site Internet de la Mairie et à l'accueil de la Mairie).

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Par mon inscription à ce concours, je confirme avoir pris connaissance de la charte et autorise le jury à photographier mes réalisations végétales et florales et l'utilisation éventuelle de ces photos sur les supports de communication municipaux, dans le cadre du concours.

Je souhaite concourir dans la catégorie suivante :

- Maison, villa avec jardin, cour...
- Maison avec balcon, fenêtre, terrasse
- Autre (ex : commerce, ferme...) :
- "Les Petits Jardiniers en herbe" (*plantations réalisées par les enfants*)

Préciser nom, prénom et âge de l'enfant :

Infos/développement durable :

- | | | | | |
|--|--------------------------------|--|--|--------------------------------------|
| Système d'arrosage : | <input type="checkbox"/> Puits | <input type="checkbox"/> Goutte à goutte | <input type="checkbox"/> Récupérateur d'eau de pluie | <input type="checkbox"/> Autre |
| □ Utilisation de paillis contre l'évaporation de l'eau | □ Utilisation de compost | □ Utilisation de fertilisants naturels | | |
| □ Autres (à préciser) | | | | |

Fait à Saint Marcellin en Forez, le

Déjections canines un peu de civisme !

Il est bon de rappeler ce que la loi dit : "tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal".

Notre village est beau, il est dommage que l'attention soit attirée par des crottes de chiens sur les trottoirs et les espaces verts.

De nombreuses réclamations sont régulièrement signalées. Les agents de la commune travaillent quotidiennement pour améliorer le cadre de vie et l'embellissement de notre belle commune. Chaque jour, lors de l'entretien des massifs et pelouses, ils se retrouvent les pieds et les mains dans les déjections canines. Les pelouses qui devraient pouvoir être utilisées par les enfants deviennent insalubres.

Les propriétaires de chiens doivent prendre leurs responsabilités.

Lorsque vous vous promenez dans la rue avec votre animal, conservez toujours des sacs plastiques dans votre poche. Lorsque l'animal fait ses besoins, sortez votre sac plastique, ramassez la crotte, retournez le sac sur lui-même, faites un nœud puis jetez-le à la poubelle la plus proche.

Toute infraction pourra entraîner des poursuites judiciaires.

En 2022, la Police Municipale a dressé 9 procès-verbaux à 68€.

La commune veut renforcer la lutte contre les déjections canines :

- Augmentation de l'amende
- Des opérations type "coup de poing" vont être menées.



Désormais, en laissant votre chien faire ses besoins n'importe où dans la rue, vous risquez :

- **Une amende de 135€**
- **Des sanctions pénales, car votre responsabilité est engagée en cas d'accident.**

Rappel : Depuis plusieurs années, la collectivité remet gratuitement aux propriétaires de chiens des sacs destinés à recevoir les crottes que ces animaux de compagnie peuvent faire sur la voie publique. Il suffit de les demander à l'accueil de la mairie.

C'est l'été !

Rappel de quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous.



• **Le brûlage de tout déchet végétal est interdit**, tant pour les particuliers que pour les professionnels sous peine d'une amende de 450€ selon le code de l'environnement et la circulaire du 18 novembre 2011.

• **L'utilisation des tondeuses ou autres engins motorisés de jardinage ou de bricolage est réglementée** afin de réduire au minimum les nuisances sonores. Cette utilisation est autorisée à l'intérieur ou à proximité des zones habitées aux heures et jours suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

• **Les propriétaires d'animaux** doivent veiller à ne pas déranger les voisins (abolements, déjections...).

• **Le tapage nocturne fait également partie des bruits punissables entre 22h et 7h** sous peine d'une amende de 450€ selon l'article R623-2 du code pénal.

Urbanisme

Les demandes d'autorisation se font en ligne

Les demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, Déclaration Préalable de travaux...) sont à déposer en ligne à l'adresse suivante :

loireforez.geosphere.fr/guichet-unique

Ce guichet numérique, accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, permet la prise en charge immédiate de votre dossier et vous donne la possibilité de suivre l'état d'avancement de l'instruction du projet.

**Délice & Crédit
Prodélices**

2 ADRESSES À VOTRE SERVICE

51 avenue de la Gare
42680 ST MARCELLIN EN FOREZ
Tél. : 04 77 52 96 88

Centre Equestre de la Roche

Ecole d'Equitation - Stages
Pensions
Balades - Compétitions

Réservation : 04-77-52-97-48 ou 06-83-41-57-96
Mail : infoequestredelaroche@orange.fr
Site internet : www.centre-equestre-laroche.fr

Lieu dit «La Roche»
Saint Marcellin en Forez 42680

www.adocom.com

Charpente • Couverture • Menuiserie

Entreprise FAVERJON

Tél. 04 77 52 80 82

La Madone - 42680 St-Marcellin en Forez
entreprise.faverjon@orange.fr - Fax 04 77 52 86 80

MOULANGER AUTOMOBILES

ZAC DES PLAINES 42680 ST MARCELLIN EN FOREZ
0 04 77 52 83 73 contact@moulanger-automobiles.com

Réparations mécaniques – Vente véhicules neufs & occasions

5F
Assainissement

Vidange fosses septiques
Débouchage canalisations
Pompe de relevage
Bacs à graisses
Nettoyage puits
Curage ...

Eric Fauvet
06 89 39 60 92
5fassainissement@orange.fr
5f-assainissement.fr

Intervention rapide
Devis gratuits

Mariani
POMPES FUNÈBRES

Permanence téléphonique 24h/24 - 7j/7
6 avenue de la libération • 42680 SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ
04 77 32 11 59

SUPER U

SURY LE COMTAL - 04 77 30 01 73

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

rendez-vous sur www.superu-surylecomtal.com

Julien Paysagiste

Bénéficiez de 50% de réduction/credit d'impôt sur vos petits travaux de jardinage

Entretien - Création Parcs et Jardin
Petite maçonnerie
Taille - Élagage - Tonte

779 Route d'Aboën - 42680 Saint-Marcellin-en-Forez
06 67 99 87 92 - chaizejulien@free.fr

Michalon
Cédric
Electricité Générale

42680 St Marcellin en Forez
06 02 12 67 18
michalon.c@hotmail.fr

EXPLOITATION
CHOLTON
Eau et Assainissement

Anxieux de les faire déménager ?

Votre agence immobilière vous accompagne et vous rend la vie plus belle !

04 82 82 50 02
Agence ORPI Cinépole de Saint-Just-St Rambert



Orpi
Agence du Cinépole

CARROSSERIE MOULANGER

N'hésitez pas à faire appel à nos services pour vos sinistres !
ZAC LES PLAINES
42680 SAINT-MARCELLIN EN FOREZ
04 77 52 83 73
carrosserie@moulanger-automobile.com

RÉPARATION CARROSSERIE - GRÈLE - RÉPARATION JANTES - RÉPARATION IMPACT - REMplacement PARE-BRISE - DÉBOSSELAGE

NOUS NE SOMMES PAS AGRÉÉS, MAIS C'EST VOUS QUI CHOISISSEZ !

Pas d'avance de frais suite aux réparations
Véhicule de courtoisie mis à disposition gratuitement

Brugas
AMBULANCE TAXI VSL

04 77 02 01 25

TRANSPORT DE PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (TPMR)
TRANSPORT DE COLIS URGENTS